



Les fiches de la formation professionnelle

Lycée professionnel

Réussir l'entrée au lycée professionnel

Après la classe de troisième, le passage au lycée professionnel nécessite une attention particulière pour préparer au mieux les élèves aux spécificités de cette voie de formation. La première année notamment demande une grande vigilance, qu'il s'agisse des enseignements généraux ou professionnels, de l'alternance et aussi de la confirmation des choix d'orientation. Cet accompagnement est déterminant pour la réussite des élèves.

Tous les moyens d'action sont mis en œuvre pour permettre aux jeunes de réussir leur entrée dans la voie professionnelle.

Table des matières

Améliorer la transition entre la classe de troisième et le lycée professionnel	2
Accueillir l'élève.....	2
Rendre les choix d'orientation plus réversibles	3
Offrir à l'élève une orientation progressive grâce à la seconde « famille de métiers »	3
Mieux préparer l'élève aux périodes de formation en milieu professionnel	4
Alléger la pression certificative sur l'année de seconde	4
Ressources	4

Améliorer la transition entre la classe de troisième et le lycée professionnel

Pour favoriser une première approche des métiers, des diplômes et des formations des élèves de collège, la liaison collège-lycée professionnel permet de :

- développer les liens et les échanges entre les équipes des collèges et du lycée professionnel et du CFA et entre élèves de collèges, de lycées professionnels et apprentis ;
- mieux faire connaître au sein du collège les modalités de formation en lycée professionnel et en CFA, notamment caractérisées par l'alternance ;
- développer des actions favorisant la continuité pédagogique par une connaissance réciproque des attendus et contenus de formation.

Une convention de partenariat collège/lycée peut être signée pour formaliser cette dynamique.

[La mise en place de l'apprentissage](#) au sein des lycées professionnels renforce cette approche.

La [classe de troisième prépa-métiers](#) contribue également à favoriser cette transition entre la 3^e et la voie professionnelle. Elle s'adresse à des élèves volontaires souhaitant découvrir, puis explorer plusieurs environnements professionnels afin de construire leur projet d'orientation vers la voie professionnelle, que ce soit sous statut scolaire ou par apprentissage.

Les journées portes ouvertes ainsi que les forums sont des événements qui contribuent fortement à l'appréhension par les élèves et leur famille du lycée professionnel, d'autant lorsque les équipes pédagogiques et éducatives en présentent les spécificités et les réussites.

Consulter [la découverte des métiers au collège](#) (site éduscol)

Accueillir l'élève

Les élèves qui arrivent en voie professionnelle sont encore très jeunes. Il leur faut découvrir, tout comme ceux et celles qui entrent en section générale et technologique, de nouveaux lieux, de nouveaux enseignants, de nouveaux camarades et s'approprier leur nouveau statut de lycéen. Un temps est nécessaire pour créer un « esprit établissement », constituer un groupe classe.

Pour y parvenir, dès le début de l'année scolaire, **une période spécifique d'accueil et d'intégration** est organisée par l'équipe pédagogique. Elle pourra associer parents et organisations partenaires de l'établissement afin de :

- **Favoriser l'intégration des élèves** au lycée par des actions collectives : visites, échanges, activités sportives ou culturelles, le cas échéant présentation des labels dont le label lycée des métiers ou campus des métiers et des qualifications, rencontre avec des élèves de terminale et de 2^e année de CAP, présentation de l'association des anciens élèves ;
- **Marquer l'entrée au lycée et dans la voie professionnelle** : expliciter les attentes de l'équipe pédagogique, sensibiliser l'élève à la contribution du monde professionnel à sa formation ainsi qu'aux compétences et attitudes attendues au lycée et en milieu professionnel ;
- **Contribuer par des travaux pratiques et par des visites d'entreprises, à une projection dans le métier ;**

- **Connaître les élèves, leurs acquis et leur motivation** afin de construire ou d'affiner le projet pédagogique de l'équipe, notamment la consolidation des acquis du socle commun de connaissances, de compétences et de culture et la préparation des premières périodes d'accompagnement personnalisé.

Cette période est aussi l'occasion de présenter aux élèves de seconde professionnelle et de première année de CAP [le test de positionnement](#) qui a lieu en début d'année scolaire.

Rendre les choix d'orientation plus réversibles

La construction du projet, qu'il s'agisse de confirmation, consolidation ou encore d'ajustement, joue un rôle important dans la persévérance scolaire et dans la réussite de l'élève. **Le choix d'orientation est réversible et l'élève a la possibilité de changer d'avis, sans pour autant que son parcours scolaire en soit affecté.**

Dans cette perspective, **une période de consolidation de l'orientation** est prévue pour tous les élèves qui entrent en seconde professionnelle et en première année de CAP. Avec **l'appui des psychologues de l'éducation nationale**, l'équipe enseignante évalue les acquis en termes de connaissances et détecte la motivation des élèves notamment grâce à **un positionnement pédagogique et des entretiens individuels**.

Un élève qui s'est manifestement trompé d'orientation peut, **jusqu'aux vacances de la Toussaint**, sur proposition de l'équipe pédagogique et avec son accord et celui de sa famille, changer de secteur professionnel, ou de voie d'orientation en rejoignant la voie générale et technologique. **Ces ajustements, coordonnés à l'échelle territoriale par l'inspecteur Information et Orientation se limitent à la correction des erreurs manifestes d'orientation vers la voie professionnelle, vers un niveau de diplôme ou vers une spécialité.**

Toutes les formations de seconde professionnelle, de première année de CAP et de seconde générale et technologique, peuvent être intégrées sous réserve qu'elles disposent de places disponibles. **Les demandes de réorientation en lycée général et technologique feront l'objet d'une autorisation par l'IA-Dasen du département.**

Offrir à l'élève une orientation progressive grâce à la seconde « famille de métiers »

À la fin de la troisième, les élèves peuvent désormais opter soit pour une seconde professionnelle formant à un métier précis soit, pour une [seconde professionnelle formant à une famille de métiers](#). Regroupant chacune 2 à 8 spécialités de baccalauréat professionnel, 14 familles de métiers définies nationalement ont été mises en place.

Les secondes familles de métiers donnent aux élèves l'opportunité de construire un parcours de formation progressif et davantage choisi.

À la fin de la seconde, l'élève choisit une spécialité de baccalauréat pour la première et la terminale.

Mieux préparer l'élève aux périodes de formation en milieu professionnel

Le principe de la formation professionnelle repose sur une pédagogie qui allie périodes de formation dans le lycée et [périodes de formation en milieu professionnel](#). Or, les fonctionnements dans ces deux lieux de formation sont très différents. **L'élève passe d'un environnement dans lequel il est entre pairs, à un environnement d'adultes basé sur les relations de travail, tant vis-à-vis de l'employeur que des salariés de l'entreprise.** Une phase de préparation est donc nécessaire.

Afin de favoriser le bon déroulement de la première période de formation en milieu professionnel, une préparation à l'arrivée en stage professionnel est proposée. Ce temps, construit par l'équipe pédagogique en relation avec les partenaires professionnels, facilite l'intégration de l'élève dans une organisation et dans une équipe de travail. **L'élève peut ainsi identifier les attendus du monde professionnel, en prendre connaissance et respecter les règles internes indispensables, notamment de sécurité.**

[Consulter la page éducol sur l'enseignement de la santé et la sécurité au travail dans les diplômes professionnels.](#)

Cette préparation se déroule au lycée avant la première période de formation en milieu professionnel et/ou pendant celle-ci. Elle associe l'équipe pédagogique et l'organisme d'accueil.

Le bureau des entreprises est partie prenante de cette préparation, en raison du lien qu'il développe avec les partenaires professionnels au bénéfice des apprenants, dans le cadre de la relation école-entreprises.

Alléger la pression certificative sur l'année de seconde

Il n'y a pas d'évaluation certificative en classe de seconde professionnelle afin de laisser au jeune du temps pour les apprentissages.

En fin de première professionnelle, l'attestation de réussite intermédiaire permet d'établir un bilan des capacités et des compétences des élèves, de souligner les points forts constatés et d'identifier les axes de travail à envisager par l'élève pour l'obtention du baccalauréat.

Ressources

Documents à télécharger

[Modèle de convention de partenariat](#)

[Vademecum La classe de troisième « prépa-métiers »](#)

Textes de référence

[Réussir l'entrée au lycée professionnel, circulaire n° 2016-055 du 29 mars 2016](#)

[Organisation et accompagnement des périodes de formation en milieu professionnel, circulaire n° 2016-053 du 29 mars 2016](#)

[Article D337-172 à D337-175 du code de l'éducation relatifs aux classes de troisième « prépa-métiers »](#)

[Arrêté du 10 avril 2019 relatif à l'organisation des enseignements dans les classes de troisième dites « prépa-métiers »](#)